

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2015)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Société militaire des carabiniers genevois (SMCG)

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Sociétés

### Société militaire des carabiniers genevois (SMCG)

#### Maj Jean-Michel Gioria, cap Diego Carrillo, plt Charles-Louis Notter

1815-1848 : Pendant cette longue période d'incertitudes, c'est principalement dans l'armée que le sentiment national s'est affermi. Le rôle des sociétés militaires a été décisif. Dans la création de ces sociétés, le colonel (futur Général) G.-H. Dufour apparaît partout au premier rang ; c'est lui qui prend les initiatives ou qui les encourage. Responsable, à l'Ecole militaire de Thoune, de la formation des officiers fédéraux, il était mieux placé que quiconque pour jouer ce rôle.

En juin 1824, à l'occasion du Tir fédéral d'Aarau, la fondation d'une Société suisse des carabiniers a été décidée.

Le 1er juillet 1824, G.-H. Dufour informe le Gouvernement genevois de la constitution, à Genève, d'une association semblable, dont il assume la présidence : la nouvelle Société des carabiniers, actuellement la plus ancienne société militaire à Genève sous son appellation Société Militaire des Carabiniers Genevois depuis 1876. Le but, écrivait-il, était d'encourager et de propager dans notre canton l'usage d'une arme éminemment propre à la Suisse (la carabine) et d'établir ainsi de nouveaux liens avec nos confédérés.

En 1831, une première compagnie cantonale genevoise de carabiniers est formée, sur demande de la Diète fédérale.

En 1862, l'Assemblée fédérale accorde au Canton de Genève une Cp car d'élite 72. Il s'agit là d'une première troupe fédérale levée à Genève. A cette époque, les carabiniers constituent une arme spéciale dont l'instruction appartient à la Confédération. C'est un règlement fédéral qui fixait l'ordonnance de son uniforme et de son équipement : tunique verte, collet et parement de drap noir, chapeau de feutre noir avec cocarde et panache de plumes de coq, pantalons gris-bleu, guêtres blanches, carabine et couteau de chasse.

En 1941, le comité de la Société Militaire des Carabiniers Genevois a décidé de reconstituer un détachement

historique, la cp car 72, dont les membres portent l'uniforme selon cette ordonnance de 1862. Ce sont actuellement des carabiniers du bataillon de carabiniers 14 qui alimentent les rangs de la cp car 72, ce qui crée un lien très marqué entre la Société Militaire des Carabiniers Genevois et l'actuel bataillon de carabiniers 14.

Au cours du temps, le nombre des unités genevoises de carabiniers a souvent varié : de la compagnie unique et indépendante au bataillon complet enrégimenté ou incorporé au sein d'une brigade. De plus, leur attribution dans l'ordre de bataille et leur affectation ont également subi de fréquentes modifications. Les péripéties vécues par les carabiniers genevois, depuis plus de 180 ans, n'ont en rien altéré leur esprit de corps, leur sens de la camaraderie et leur fidélité au Pays.

En fait, de 1831 à nos jours, il y a toujours eu des troupes de carabiniers à Genève, que la Société Militaire des Carabiniers Genevois a parrainées. Il n'y aura qu'une seule exception de 2004 à 2009 : avec la mise en place d'Armée XXI, le régiment d'infanterie 3 et le régiment territorial 14 ont été dissous le 31.12.2003, ce qui a provoqué la disparition du bataillon de carabiniers 13. Mais à part cette exception, de fil en aiguille, de 1831 à nos jours, on arrive à l'actuel bataillon de carabiniers 14, qui fait service au sein de la brigade d'infanterie 2. Ce bataillon incarne la pérennité d'un esprit de corps et de traditions que ses prédécesseurs ont honorés en maintes circonstances et dont il peut légitimement être fier.

En effet, c'est conscient de son passé que ce prestigieux bataillon progresse vers son avenir.

Chaque cours de répétition est lancé par HEPHAÏSTOS, un challenge entre des patrouilles composées des cadres de tout le bataillon. Alors même qu'il reprend son étendard pour un nouveau cours, le bataillon décerne à la patrouille gagnante ce trophée en hommage à l'engagement montré et à la victoire acquise. Ce challenge a été offert par la



Société Militaire des Carabiniers Genevois. Lors de cette cérémonie, le détachement d'honneur de la Compagnie de carabiniers 72 tire une salve en l'honneur des militaires présents qui vont effectuer leur cours de répétition.

De plus, cet avenir, la Société Militaire des Carabiniers Genevois et le bataillon de carabiniers 14 n'en doutent pas, se passera main dans la main. Et c'est de la même manière que les activités hors service sont organisées. Lors de la cérémonie à la mémoire des soldats de Genève morts au service de la Patrie, dite cérémonie du Souvenir ou de Mon-Repos, le premier week-end de novembre, le bataillon de carabiniers 14 fournit le détachement d'honneur. Tous les mois, c'est dans une ambiance fournie par les carabiniers (officiers, sous-officiers et soldats) de l'active d'une part et de « l'ancienne active » d'autre part, que les Stämme sont un réel succès, pour le plaisir de tous !



Mais ce n'est pas en ces temps de nouvelle organisation de notre Armée que les activités hors service se limitent à des apéritifs et des cérémonies; lors des séances de tir de la Section de Tir des Carabiniers Genevois, les instructeurs voient encore se mêler officiers, sous-officiers et soldats de tous âges pour le plus grand plaisir des tireurs, tant au stand de tir qu'en box courte distance. Ces activités sont organisées conjointement par « la relève et la vieille garde » à la satisfaction des tireurs participants. Et l'avenir? Maintenant assuré, c'est avec espoir que les carabiniers genevois entendent se plier aux exigences du futur au sein des nouvelles Grandes Unités de l'après Armée XXI. Le regard vers demain, on croirait presque écouter l'idée, la suivre, s'en convaincre: « Gagner! »



### SMCG

Le but de la Société Militaire des Carabiniers Genevois est:

- de maintenir la tradition des carabiniers;
- de cultiver le patriotisme, l'esprit de corps et la camaraderie parmi ses membres;
- de maintenir un lien étroit avec le bat car 14 entre chaque cours et durant les SIF;
- d'organiser des assemblées, des conférences et diverses manifestations culturelles et militaires.

La cérémonie des fanions, lors de chaque cours de répétition du bataillon de carabiniers 14.

Toutes les photos © Bat car 14 via le cap Edric Speckert.



En 1936 paraît le livre *VERT et NOIR*, Livre d'Or et histoire des carabiniers genevois, qui relate le passé de cette troupe et de la Société depuis leurs origines.

En 1974 la Société Militaire des Carabiniers Genevois publie une plaquette *CARABINIERS GENEVOIS 1824 - 1974*, à l'occasion de son 150<sup>e</sup> anniversaire.

Depuis 1936 elle publie un bulletin, *le CARABINIER GENEVOIS*, six fois par année actuellement, qui est le trait d'union entre son comité, ses membres et les militaires du bataillon de carabiniers 14.

Elle organise, par l'intermédiaire de sa Section de Tir des Carabiniers Genevois, des séances de tirs militaires obligatoires, avec l'appui de moniteurs issus du bat car 14, et des tirs sportifs. Les équipes de tireurs au pistolet de

la Section de Tir des Carabiniers Genevois ont remporté de très nombreux titres de champions suisses de groupes.

La bannière cantonale du Canton de Genève est portée par un détachement d'honneur formé d'un portedrapeau carabinier de la cp car 72, avec sa garde, lors de cérémonies officielles, sur demande de l'Etat de Genève.

En résumé, la Société Militaire des Carabiniers Genevois et le bataillon de carabiniers 14 maintiennent, par leurs actions conjuguées et leurs engagements, les vertus civiques et militaires dont leurs devanciers ont donné maints exemples et ceci depuis la création de la Société par le Général G.-H. Dufour.

J.-M. G. *et al.*

Cérémonie de dissolution du bat car 14, sur la Place de Neuve à Genève. Derrière la garde d'honneur, la statue du général Guillaume-Henri Dufour.



### SMG

La SMG participe à toutes les cérémonies importantes de la République et Canton de Genève. Elle défile notamment en novembre à Mon Repos. Sa 190<sup>e</sup> assemblée générale, qui se tiendra à la salle des rois des EAN, aura lieu le 7 novembre, avec pour intervenants: le cdt C André Blattmann, le div Philippe Rebord et le Conseiller d'Etat Pierre Maudet. Elle organise enfin la célébration de la Restauration genevoise le 30 décembre à la Treille – cette année avec pour intervenant principal M. Michael Møller, le directeur *ad interim* de l'Office des Nations Unies à Genève.



A+V



Ci-dessus: Les Stammans et les soirées festives au local ne manquent jamais de remplir le local SMG, à la rue des Granges.

Ci-dessous: La cérémonie du 30 décembre 2014, dont l'orateur a été M. Adolf Ogi, ancien Président de la Confédération et membre d'honneur de la SMG.

